

Enfant(s)

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
 Garçon Fille
Né (e) le :
Classe :

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
 Garçon Fille
Né (e) le :
Classe :

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
 Garçon Fille
Né (e) le :
Classe :

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
 Garçon Fille
Né (e) le :
Classe :

Responsables légaux

Père - mère - autre responsable <i>Rayer la mention inutile</i>	Père - mère - autre responsable <i>Rayer la mention inutile</i>
Nom: Prénom:	Nom: Prénom:
Adresse:	Adresse:
Tel portable: Tel travail: Courriel:	Tel portable: Tel travail: Courriel:
N° allocataire:	N° allocataire:

Autorisation de sortie

Les deux parents, même séparés, ont le droit de venir chercher leur enfant à la sortie de classe, sauf si la garde n'est accordée qu'à l'un des parents. Dans ce cas, le parent concerné devra fournir avec le dossier d'inscription, une photocopie du jugement de divorce mentionnant qu'il a seul la garde de l'enfant. Il pourra être éventuellement demandé une pièce d'identité avec photo pour pouvoir prendre l'enfant en charge.

Coordonnées des personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la sortie de l'école ou de la garderie périscolaire (autres que les parents) :

(1)NOM :Prénom :
Adresse complète
Téléphone -Domicile :Portable :
Compagnie d'assurance :N° Police

(1)NOM :Prénom :
Adresse complète
Téléphone -Domicile :Portable :
Compagnie d'assurance :N° Police

(1)NOM :Prénom :
Adresse complète
Téléphone -Domicile :Portable :
Compagnie d'assurance :N° Police

Rappel : Ces personnes devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir prendre l'enfant en charge.

Horaires

Matin : 7h30 à 8h20
Après-midi : 16h00 à 18h30

Tarifs

Matin : 1.50€
Après-midi : 2€
Semaine : 10€

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour la cantine et / ou la garderie merci de remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-joint.

Date et signature des responsables légaux